

DIVISION 2 MASCULINE EN BASKETBALL ET EN SOCCER INTÉRIEUR

1. Paramètres de la division 2

- Division fermée à 8 équipes maximum.
- Seules les équipes de cette division peuvent aspirer à participer au Championnat scolaire provincial.
- Les équipes excédentaires de la division 2 formeront la division 2b. Il n'y aura aucun match interdivisions entre la division 2 et la division 2b. Il n'y a pas de nombre d'équipes maximum pouvant s'inscrire dans la division 2b.
- Les candidatures déposées seront évaluées selon différents critères (voir le formulaire de dépôt de candidature).
- L'étude des dossiers de candidature se fera par un comité formé de maximum 10 membres (responsables des sports et responsables de programmes) qui feront leurs recommandations au RSEQ Montréal.

2. Fin de saison et éliminatoires

- Les positions 1 à 6 font les séries.
- Les positions 7 et 8 doivent redéposer leur candidature pour demeurer en division 2 la saison suivante.
- Les équipes de la division 2b peuvent déposer leur candidature en fin de saison et si elle est retenue, il y aura des matchs *challenge* d'organisés contre les 7^e et 8^e positions de la division 2.

3. Dépôt de candidature saison 2011-2012

3.1. Basketball

Pour la saison 2011-2012, en basketball, les positions 1 à 6 de la saison 2010-2011 sont reconduites automatiquement, les 7^e et 8^e positions seront déterminées selon les dépôts de candidature. Les équipes AA qui formaient les divisions 2, 3 et 4 lors de la saison 2010-2011 peuvent déposer leur candidature pour la division 2, se joindre à la division 2b ou la division 3. *Voici une projection de la saison 2011-2012 dans la catégorie juvénile selon le classement de la saison 2010-2011 :*

1	GEORGES-VANIER	Division 2	1	ACADÉMIE DUNTON	Division 2b
2	ANTOINE-DE-ST-EXUPÉRY	Division 2	2	PÈRE-MARQUETTE	Division 2b
3	JEANNE-MANCE	Division 2	3	ANTOINE-DE-ST-EXUPÉRY 2	Division 2b
4	JEAN-GROU	Division 2	4	DANIEL-JOHNSON	Division 2b
5	COLLEGE ANJOU	Division 2	5	COLLÈGE FRANÇAIS	Division 2b
6	COLLÈGE JEAN-EUDES	Division 2	6	LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU	Division 2b
7	HENRI-BOURASSA	Dépôt de candidature	7	COLLÈGE NOTRE-DAME	Division 2b
8	ÉVANGÉLINE	Dépôt de candidature	8	JEANNE-MANCE 2	Division 2b

3.2. Soccer intérieur

Pour la saison 2011-2012, en soccer intérieur, toutes les équipes doivent déposer leur candidature pour accéder à la division 2.

**FORMULAIRE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE POUR LA DIVISION 2
SAISON 2011-2012**

Nom de l'établissement : _____

1. Discipline

Basketball : Soccer intérieur :

2. Demande de participation à la division 2 d'équipes masculines dans la ou les catégorie(s) suivante(s) :

Benjamin : Cadet : Juvénile :

3. Aurez-vous une équipe atome au sein de votre programme lors de la saison en cours?

Oui : Non :

4. Certification (PNCE) de vos entraîneurs chefs :

Benjamin : _____

Cadet : _____

Juvénile : _____

5. Performance des équipes aspirant à la division 2 lors de la saison précédente

Benjamin :	Victoires :	<input type="checkbox"/>	Défaites :	<input type="checkbox"/>
Cadet :	Victoires :	<input type="checkbox"/>	Défaites :	<input type="checkbox"/>
Juvénile :	Victoires :	<input type="checkbox"/>	Défaites :	<input type="checkbox"/>

6. Nombre d'entraînements par semaine prévu cette saison pour vos équipes aspirant à la division 2?

Benjamin :	0 :	<input type="checkbox"/>	1 :	<input type="checkbox"/>	2 et + :	<input type="checkbox"/>
Cadet :	0 :	<input type="checkbox"/>	1 :	<input type="checkbox"/>	2 et + :	<input type="checkbox"/>
Juvénile :	0 :	<input type="checkbox"/>	1 :	<input type="checkbox"/>	2 et + :	<input type="checkbox"/>

7. Est-ce qu'une de vos équipes a été expulsée de la ligue lors de la dernière saison ?

Oui : Non :

Si oui, dans quelle catégorie et pour quelle raison :

8A. Section réservée au basketball

Avez-vous au moins trois (3) officiels mineurs réguliers pour vos matchs locaux ?

Oui : Non :

Êtes-vous en mesure d'appliquer la règle du 24 secondes lors de vos matchs à domicile ?

Oui : Non :

Depuis combien d'années y a-t-il un programme de basketball à votre école ? _____ ans.

De combien d'équipes au total sera composé votre programme lors de la saison 2011-2012? _____

8B. Section réservée au soccer intérieur

Veillez expliquer en quelques mots les raisons qui vous motivent à inscrire une ou des équipe(s) dans la division 2 :

Depuis combien d'années y a-t-il un programme de soccer à votre école ? _____ ans.

De combien d'équipes au total sera composé votre programme lors de la saison 2011-2012? _____

SIGNATURE DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

SIGNATURE DU RESPONSABLE DES SPORTS

**VEUILLEZ RETOURNER CE FORMULAIRE À M. FRÉDÉRIC BEAUDRY,
COORDONNATEUR DES PROGRAMMES AU SECONDAIRE AU RSEQ MONTRÉAL, AU
PLUS TARD LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2011 PAR COURRIEL À
FBEAUDRY@MONTREAL.RSEQ.CA OU PAR TÉLÉCOPIEUR AU 514 354-8632**